

PROTOCOLE D'ÉVALUATION

Évaluation psychologique, développementale ou fonctionnelle

La démarche d'évaluation que vous entreprenez pour vous et/ou votre enfant est une forme de contrat de travail entre vous et le psychologue. Dans le but de faciliter cette relation de travail et de s'entendre clairement sur les modalités, voici les différentes étapes qui vous sont proposées. Chacune étant indépendante l'une de l'autre mais évolutive et complémentaire, ceci vous permet de choisir l'approfondissement que vous souhaitez poursuivre dans votre démarche.

Consultation	heures	Honoraire 110 \$/heure
Rencontre pour définir les besoins d'évaluation et pour compléter une échelle de comportement adaptatif	1,5 heures	165,00
Paiement requis à la première visite	1,5 heures	165,00
Rencontre à la clinique pour l'évaluation de la personne soit : A) intellectuelle (ex. : WPPSI-III, WISC-IV, WAIS-II) ou B) développement (Mullen, PEP3, Petite EVAC ou EVAC) ou C) Fonctionnelle (ex. : TEA-ch, NEPSY, TTAP pour ados/adultes) -	2,5 heures (selon la capacité d'attention et de collaboration de la personne ; ceci peut se faire en plusieurs rencontres si nécessaire)	275,00
Paiement requis à la deuxième visite	2,5 heures	275,00
Contacts téléphoniques avec le milieu de garde, l'école ou autre (<i>si une observation dans le milieu est nécessaire ou souhaitée, ajouter 2 heures</i>) Interprétation des résultats Rédaction du rapport Présentation des conclusions et du rapport écrit avec les parents ou la personne autiste (adulte)	4 heures	440,00
Paiement requis à la dernière visite	4 heures	440,00

Total : entre 8 heures = **880 \$**

Prenez note que les heures requises pour l'évaluation sont une estimation, mais qu'en général le nombre d'heures nécessaire pour effectuer l'évaluation varie entre 8 et 10 heures.